

Le Réseau l'Intersection de Québec : une stratégie prometteuse pour les défis qu'apporte la transition à la vie adulte

FRANCE NADEAU, MARIE-CLAUDE RICHARD, CATHERINE GODIN ET VANESSA FOURNIER

Résumé

Les jeunes hébergés en centre jeunesse, que ce soit en famille d'accueil ou en centre de réadaptation, sont souvent issus d'un milieu défavorisé et ont parfois eu un parcours de vie difficile. À l'adolescence, bon nombre d'entre eux présentent des difficultés comportementales ou relationnelles ce qui a pour effet d'effriter un réseau social déjà limité.

Lorsque, à 18 ans, ils doivent quitter une ressource d'hébergement du centre jeunesse, beaucoup ne retournent pas dans leur milieu familial et se retrouvent en appartement, en ressource communautaire ou même dans la rue. Le plus souvent, ils sont isolés, sans soutien ni ressources aux plans matériel et financier. La plupart n'ont pas de modèle auquel ils pourraient s'identifier et qui pourraient les guider sur les plans personnel et de l'emploi.

Plusieurs mesures ont été mises en place au cours des dernières années pour mieux préparer les jeunes à l'autonomie : le Programme qualification des jeunes (PQJ), l'offre de soutien aux études de la Fondation du Centre jeunesse de Québec-IU et les activités de soutien à la préparation à la vie autonome réalisées dans les centres d'hébergement. Malgré cela, plusieurs de ces jeunes se retrouvent plutôt démunis et isolés au terme de leur placement, accusant des problèmes de santé mentale, de toxicomanie, d'itinérance ou de détresse sociale.

Le présent projet s'inspire d'un modèle de réseau d'entraide canadien déjà bien implanté, le *National Youth in Care Network*. Administré par des jeunes et d'anciens jeunes du réseau de la protection de la jeunesse à travers le Canada, cet organisme à but non lucratif a été créé pour permettre aux jeunes d'exprimer leurs opinions et leurs préoccupations et pour renforcer leur pouvoir d'agir au regard des services qui leur sont offerts.

L'objectif poursuivi par la mise sur pied d'un réseau d'entraide jeunesse est de faciliter la transition des jeunes à la vie adulte et de répondre aux besoins qu'ils jugent prioritaires. Pour atteindre cet objectif, le réseau mise sur la possibilité des jeunes à entrer en contact avec d'autres jeunes ayant une trajectoire de vie semblable.

La mise sur pied du réseau est un projet de partenariat entre cinq centres jeunesse (Montréal-Institut universitaire, Montérégie, Québec-Institut universitaire, Outaouais et Batshaw) et l'ACJQ via le PQJ et la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ). Différents partenaires de la communauté sont également impliqués.

La création d'un OBNL permettra au réseau d'entraide jeunesse de se différencier des centres jeunesse et des autres organismes Jeunes en difficulté du réseau local, augmentant ainsi le pouvoir d'agir des jeunes sur le devenir des jeunes. Cette structure permettra l'obtention de financement essentiel au succès de cette initiative. Il est important de souligner que l'OBNL constitué sera autonome et autogéré par les jeunes, tant sur le plan des orientations que du développement des services et des projets. Afin d'en assurer la pérennité, il est prévu de modéliser le réseau, c'est-à-dire décrire chacune des étapes de mise sur pied du réseau d'entraide dans le but qu'une personne extérieure au projet puisse s'approprier la démarche, ce qui permettra à d'autres régions du Québec d'offrir ce service.

Texte

En date du 31 mars 2013, 291 jeunes âgés de 16 ou 17 ans étaient suivis par le Centre jeunesse de Québec-Institut universitaire (CJQ-IU). Dans la trajectoire de services aux jeunes en difficulté, cet âge marque le début d'une transition vers la vie adulte et la cessation complète des services qui leur sont offerts par le système de protection.

La transition à la vie adulte peut être difficile pour un bon nombre de jeunes ayant reçu des services de la protection de la jeunesse. La majorité d'entre eux n'obtiennent pas de soutien de la part de leur famille (Stein, 2006) et sont confrontés à un lot de difficultés : instabilité résidentielle (25 % vivent une période d'itinérance), symptômes dépressifs (48 %), problématique d'abus ou de dépendance aux drogues (38 %), faible niveau de scolarité (moins de 50 % possèdent un diplôme d'études secondaires), recours à la sécurité du revenu (40 %), problèmes de santé mentale (plus de 50 %) et gestes suicidaires (Rutman, Hubberstey et Feduniw, 2013).

Afin de connaître les besoins des jeunes quittant les centres jeunesse, deux rencontres de consultation se sont tenues à Montréal le 15 mars 2012 et à Québec le 6 juin 2012. Selon les jeunes présents à la rencontre de Québec, et faisant l'objet d'un placement en centre de réadaptation, en foyer de groupe ou en famille d'accueil, les besoins d'accompagnement sont importants et touchent principalement le logement, l'emploi, l'aide matérielle et financière, l'accès à de l'information pertinente sur ces domaines, l'accès à un réseau positif d'ami(e)s et le maintien des contacts avec une ou des personnes significatives.

À ce jour, différentes mesures ont été mises en place pour mieux préparer les jeunes à leur autonomie : le Programme Qualification des jeunes (PQJ), le soutien aux études de la Fondation du CJQ-IU et les activités de soutien à la préparation à la vie autonome réalisées dans les ressources d'hébergement. Il n'en demeure pas moins que plusieurs de ces jeunes se retrouvent démunis et isolés au terme de leur placement, accusant des problèmes de santé mentale, de toxicomanie, d'itinérance ou de détresse sociale. Face à ces constats, la création d'un réseau d'entraide destiné aux jeunes recevant ou ayant reçu des services sociaux s'imposait. Le projet présenté s'inspire d'un modèle de réseau canadien déjà bien rodé : le *National Youth in Care Network*.

Une démarche canadienne: Le *National Youth in Care Network* (NYICN)

Le NYICN est un organisme à but non lucratif (OBNL) administré par des jeunes et d'anciens jeunes du réseau de la protection de la jeunesse à travers le Canada. Cet organisme leur permet d'exprimer leurs opinions et leurs préoccupations et vise à développer leur pouvoir d'agir au regard des services qui leur sont offerts. Depuis 1985, le NYICN s'est donné pour mission de sensibiliser la

population aux besoins des jeunes et des anciens jeunes du réseau de la protection de la jeunesse. Il offre également un soutien moral à ces jeunes et guide le développement de nouveaux réseaux jeunesse.

Une démarche québécoise

La démarche québécoise s'inspire du NYICN. Elle a été initiée en 2010 par cinq centres jeunesse québécois (Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire, Centre jeunesse de la Montérégie, Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire, Centre jeunesse de l'Outaouais et Centre de la jeunesse et de la famille de Batshaw) et est réalisée en partenariat avec l'Association des centres jeunesse du Québec (ACJQ) *via* le PQJ et la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ). Plusieurs objectifs soutiennent la mise sur pied du réseau d'entraide jeunesse, soit d'offrir un soutien instrumental, social et matériel aux jeunes quittant les services d'un centre jeunesse, de mettre en place une structure permettant le soutien par les pairs, de mettre à profit l'expérience de ces jeunes, de promouvoir leur mobilisation et leur fournir l'occasion d'être consultés et de conseiller les organismes locaux sur les services à offrir aux jeunes qui quittent les services jeunesse. Le projet repose principalement sur trois assises : *l'empowerment*, les pairs aidants et la participation citoyenne.

La pertinence d'un réseau d'entraide jeunesse

Un réseau d'entraide se caractérise par le partage d'un vécu commun (RRASMQ, 1996), la possibilité pour les jeunes de reprendre du pouvoir sur eux-mêmes et sur leur vie et l'opportunité de faire un lien entre l'appropriation du pouvoir et l'entraide (Morin et Grenier, 2010). Les objectifs visés par la mise sur pied du réseau d'entraide jeunesse repose sur ces caractéristiques. Cette démarche est également des plus pertinente dans le contexte où plusieurs partenaires de la communauté ont manifesté leur intérêt à s'impliquer dans la mise sur pied d'un tel réseau.

Les résultats escomptés sont :

- l'amélioration de la qualité de vie des jeunes en mettant à profit leur expérience dans une stratégie de pairs aidants ;
- la mise en relation des jeunes et des partenaires locaux dans le cadre d'activités positives telles que des ateliers de cuisine, des événements artistiques et culturels, des séances d'information, etc.;
- l'augmentation de la concertation entre les partenaires et l'utilisation optimale des ressources disponibles (ex. arrimage avec le PQJ).

La création d'un OBNL permettra au réseau d'entraide jeunesse de se différencier des centres jeunesse et des autres organismes Jeunes en difficulté du réseau local, augmentant ainsi le pouvoir d'agir des jeunes sur le devenir des jeunes. Cette structure permettra l'obtention de financement essentiel au succès de cette initiative. Il est important de rappeler que cet organisme n'est pas institutionnel et que l'OBNL constitué sera autonome et autogéré par les jeunes tant sur le plan des orientations que du développement des services et des projets. Celui-ci sera composé d'un conseil d'administration, d'un comité des jeunes, d'un comité des partenaires et d'un comité des bénévoles et sera logé au cœur de la communauté. Afin d'en assurer la pérennité, il est prévu de modéliser le réseau, c'est-à-dire décrire chacune des étapes de mise sur pied du réseau d'entraide dans le but qu'une personne extérieure au projet puisse s'approprier la démarche, ce qui permettra à d'autres régions du Québec d'offrir ce service.

Références

- Morin, S. et Grenier, S. (2010). *L'intervention de groupe dans le passage à la vie autonome*. Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.
- Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec [RRASMQ]. (1996). *L'entraide...Pratique alternative en santé mentale*. Montréal, Canada : RRASMQ.
- Rutman, D., Hubberstey, C. et Feduniw, A. (2013). *When youth age out of care – Where to from there? Final report based on a three year longitudinal study*. Victoria, Canada : Research Initiatives for Social Change Unit.
- Stein, M. (2006). Research Review : Young people leaving care. *Child and Family Social Work*, 11 (3), 273-279.